

GRAND

LE JOURNAL
Saint-Jouin-
Bruneval



Supplément

Cœur de bourg & littoral
Regard d'architectes

Dossier

Communauté
urbaine P.6

Commune de
Saint-Jouin-
Bruneval



*Chères habitantes,
chers habitants de Saint-Jouin*

La période des vœux est avant tout l'occasion de vous souhaiter une excellente année et une bonne santé pour vous et vos proches. Ce passage à la nouvelle année est aussi le moment privilégié pour faire le point sur les événements écoulés et pour préparer l'avenir.

La fin d'année 2018 a mis au premier plan les difficultés de nos concitoyens. Nous avons pu collectivement constater l'expression d'une forme de désespoir et de colère.

Depuis plusieurs années, les maires et les élus ruraux à l'écoute des habitants tentent de répondre aux difficultés, mais les communes ne peuvent pas seules répondre à l'ensemble des problèmes. Si l'année 2018 a été celle d'un « ras le bol », d'une indignation, je souhaite que l'année 2019 soit celle de la proposition et de la construction, pas seulement celle de la dénonciation. Au 1^{er} janvier 2019, la création de la communauté urbaine ouvre de

nouveaux horizons et peut apporter de nouveaux moyens d'actions. La commune restera le lien de proximité par excellence : le transport, l'économie locale, l'environnement, l'emploi, la santé, l'accès à la culture, l'éducation, la jeunesse, le haut débit... sont autant d'enjeux qui peuvent être pris en compte localement pour répondre aux préoccupations de nos concitoyens.

Dans ce nouvel ensemble de 54 communes, Saint-Jouin comptera. Nous porterons votre parole et les intérêts de la ruralité, nous veillerons à ne pas être considérés comme une zone périphérique au service des seuls intérêts du grand pôle urbain, nous serons acteurs de ce nouveau territoire à construire, nous porterons une offre concrète et novatrice aux nécessaires besoins de transports.

Dans ce « Grand journal », vous trouverez une présentation de la nouvelle intercommunalité et de ses enjeux. Ce numéro spécial vous

permettra également de revenir sur les principaux événements qui ponctuent la vie sur notre commune, et met à l'honneur les talents de Saint-Jouin qui participent à la richesse, à la diversité et à l'identité de notre village.

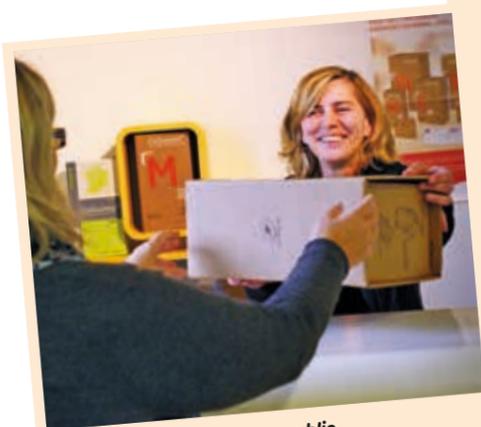
Chères Saint-Jouinaises, Chers Saint-Jouinais, je vous souhaite du fond du cœur une très belle année 2019.

*Avec toute
mon attention.
Francis Auber*

2019

→ Sommaire

→ Actualités	P.03	→ Culture	P.13
→ Conseils municipaux	P.05	→ D'hier à aujourd'hui	P.14
→ Communauté urbaine	P.06	→ Portrait	P.17
→ Travaux 2018	P.08	→ Nos habitants ont du talent	P.18
→ Enfance et jeunesse	P.10	→ État civil	P.19
→ Associations	P.11	→ Agenda	P.20
→ Tourisme & Littoral	P.12		



23 heures d'ouverture au public.

À l'écoute des habitants

La relation aux habitants est au cœur de la vie communale. Avec 23 heures d'ouverture au public par semaine, dont le samedi matin, la mairie offre de larges plages d'accueil aux usagers. Le personnel municipal est disponible pour répondre aux nombreuses demandes. De la simple information à l'aide pour les démarches administratives en passant par

l'agence postale, le service aux habitants est primordial. Le maire accueille également les habitants tous les samedis en permanence de 10 h à 11 h 30 ou sur rendez-vous pour toutes sortes de questions. Les réunions de hameaux, régulièrement organisées, créent des conditions favorables de dialogue et d'échanges avec les élus, chacun exprimant ses attentes et ses propositions dans tous

les domaines (sécurité, cadre de vie, environnement, mobilité...). Et le site internet, la page Facebook, le Grand Journal, le P'tit journal... informent le citoyen sur l'actualité de la vie de la commune. Autre nouveauté à découvrir dans ce numéro, l'application CentoLive, téléchargeable pour être au fait des toutes dernières actualités.

AMÉNAGEMENT. Piste cyclable.

Entre bourg et Grand-Hameau, un axe sécurisé pour tous

À PIED, EN ROLLERS, EN SKATE, EN FAUTEUIL, EN POUSETTE OU À VÉLO, CETTE NOUVELLE LIAISON DOUCE SÉCURISERA LES DÉPLACEMENTS DE TOUS.



Une piste cyclable pour cet été.

Cette piste est particulièrement attendue des habitants du Grand-Hameau, tout comme des jeunes du bourg qui veulent retrouver leurs amis, et des vacanciers du camping ou des gîtes qui souhaitent se rendre au village, voire aller jusqu'à la plage.

Ce projet porté par l'équipe municipale bénéficie de l'aide financière de l'État, de la Région et du Département. Il est aujourd'hui réalisable grâce à l'accord de l'ensemble des propriétaires fonciers concernés par le tracé. L'acquisition des terrains

nécessaires par la commune a fait l'objet d'une négociation amiable. Un dédommagement pour les clôtures et l'ensemble des frais annexes est prévu pour les riverains. Le géomètre a fixé les limites du domaine public, et les actes notariés ont été rédigés. La Mairie remercie sincèrement l'ensemble des propriétaires et exploitants agricoles qui ont permis ce projet très attendu.

Si la météo le permet, les travaux devraient débuter aux vacances d'hiver de février 2019 par l'implantation d'un nouvel abribus

et d'un parc à vélos à proximité de l'ancienne mairie. Cette construction en bois protégera ses occupants des vents dominants et apportera plus de confort aux usagers des transports en commun. Idéalement situé à proximité d'un parking et à deux pas du cœur de bourg, cet espace marquera aussi le départ de la nouvelle piste cyclable. Le chantier devrait se finaliser au printemps par des plantations et des aménagements paysagers tout le long du parcours. Cet aménagement sécurisera les déplacements de tous et offrira de belles vues mer.

BRÈVES

Remise de médailles du travail

Le 11 novembre, M. le Maire a eu l'honneur de décerner les médailles du travail à quinze Saint-Jouinains pour leur belle carrière professionnelle. Mme M.-C. DUMONT, MM. N. BIZET, A. ROCHER, D. THOMAS ont reçu la médaille échelon argent, Mme L. LE MIGNOT, MM. E. LOISEL et A. BERTAGNA l'échelon vermeil, Mme F. COLOMBEL, MM. J.-M. DELAHAYE et L. BRUMENT l'échelon or. À l'échelon grand or ont été décorés Mmes P. BARAY et C. DENIS et M. M. HAUBERT.



Bienvenue à Saint-Jouin !

Les nouveaux habitants et les bébés de l'année seront accueillis en mairie pour **une rencontre amicale autour d'un verre le samedi 2 mars à 11h30, dans la salle du conseil municipal.** Un petit cadeau confectionné par madame Marybrasse sera remis aux bébés nés en 2018.

Cette rencontre est l'occasion pour les nouveaux habitants et les jeunes parents de mieux faire connaissance, de découvrir les services et les activités accessibles à Saint-Jouin, et de faire part de leurs questions et suggestions pour une meilleure qualité de vie ensemble.

SANTÉ. Kinés.

Un an déjà !

Situé à côté de la médiathèque, le cabinet de massage kinésithérapie ouvert en novembre 2017 est maintenant bien implanté dans notre village. Baptiste et Julie ont su fidéliser leur patientèle et l'élargir aux communes environnantes en dispensant des soins de qualité, respectueux des engagements de leur profession. Ici, pas de soins à la chaîne, sans surveillance. Chaque patient fait l'objet d'un traitement personnalisé et suivi. Des soins à domicile sont également apportés selon les disponibilités des kinés. À l'été 2019, l'arrivée d'un troisième professionnel permettra de répondre plus largement au besoin de soins. Baptiste se déclare satisfait de l'accueil qui lui a été réservé et des conditions de travail offertes, notamment le local en accessibilité aux personnes handicapées et des facilités de parking pour ses



Des compétences appréciées.

patients. Il poursuit également son objectif d'ouvrir un cabinet médical élargi avec l'accueil d'un médecin. Cette éventualité viendrait renforcer le potentiel de notre commune et diversifier l'offre de soins qui fait cruellement défaut en milieu rural.

SÉNIORS. Goûter de Noël.

Bûches et bons d'achats



130 convives réunis pour fêter Noël.

Comme chaque année, les aînés de la commune ont été chouchoutés par le Père Noël. Tous les habitants de 67 ans et plus ont été conviés à un goûter et se sont vu offrir un bon d'achat à utiliser dans les commerces du village. L'objectif de cette action est double. Il s'agit de permettre aux aînés de se faire un petit plaisir supplémentaire

à l'occasion des fêtes de Noël : un repas au Belvédère, un petit plus chez le pêcheur ou chez un autre commerçant du marché, un achat exceptionnel chez le boucher ou au Proxi, un beau gâteau chez le boulanger, un rendez-vous chez la coiffeuse..., mais aussi de soutenir le commerce local pour préserver le dynamisme de la commune.

PATRIMOINE. Histoire locale.

La Belle Ernestine

FEMME EXCEPTIONNELLE ET FIGURE EMBLÉMATIQUE DU 19^E SIÈCLE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE À SAINT-JOUIN, ERNESTINE AUBOURG ENTRE DANS L'HISTOIRE DU VILLAGE.



La Belle Ernestine sur le seuil de l'Hôtel de Paris.

Ernestine Aubourg a passé presque toute sa vie à Saint-Jouin.

Née à Fécamp en 1841, elle arrive très jeune à Saint-Jouin-sur-Mer. Aînée de douze enfants, elle aide ses parents dans la petite salle de restaurant de leur modeste auberge près de l'église (signalée par une plaque du parcours du patrimoine). Vers l'âge de 25 ans, elle acquiert la grande demeure d'un ancien armateur, derrière chez ses parents. Elle y refait seule peintures et tapisserie et y ouvre l'Hôtel de Paris, qui devient vite le lieu de rencontre et de villégiature du Tout-Paris artistique et littéraire. Maupassant en fut l'invité le plus assidu, mais aussi Dumas, Courbet, Corot, Offenbach, Monet... Parmi les premiers jeunes artistes à fréquenter son auberge se trouve

Albert Besnard, peintre, décorateur et graveur, qui deviendra ensuite un temps directeur de la villa Médicis à Rome, puis directeur des Beaux-Arts de Paris. De leur amour naît Louis Besnard, en 1873. Il sera architecte et peintre, fera construire le Clos des



Pose d'une plaque sur la tombe enfin identifiée.

Fées et sera maire de Saint-Jouin entre 1912 et 1925.

Ernestine, décrite par Maupassant sous les traits d'Augustine dans son roman *Pierre et Jean*, est active et avenante, douée pour la cuisine. Son omelette aux salicoques (les bouquets de Saint-Jouin, alors recherchés des grandes tables parisiennes) et ses tripes sont particulièrement appréciées. L'auberge, devenue fameuse, fermera ses portes en 1914, peu avant la mort de sa propriétaire, le 17 août 1918.

On la savait inhumée dans le « nouveau cimetière » inauguré début 1914, mais nul ne trouvait trace de sa tombe. En mai 2018, Madame Devaux, élue chargée de l'inventaire du cimetière, retrouve avec émotion la sépulture dans laquelle Ernestine repose aux côtés de son fils Louis Besnard et de la belle-mère de celui-ci, Henriette Rouvenat veuve Lourdel. L'équipe municipale décide alors de commémorer le centenaire de la mort d'Ernestine Aubourg et organise une petite cérémonie au cours de laquelle est dévoilée une plaque du parcours du patrimoine, à l'entrée du cimetière. Habitants et élus se sont retrouvés pour quelques heures aux côtés de la famille de Marie-Jo Delage, propriétaire de l'ancienne auberge près de l'église, de M. et Mme Guernon, propriétaires de La Belle Ernestine, et d'un membre de la famille de Louis Besnard. Ernestine s'ancre ainsi plus profondément dans l'histoire du village.

HAMEAUX. Réunions.

Paroles d'habitants

Saint-Jouin-Bruneval est un village très étendu, qui comporte une quinzaine de hameaux. Ils sont parfois très éloignés les uns des autres et du centre-bourg et rencontrent des problématiques différentes. Les réunions de hameaux sont une occasion pour les habitants d'échanger entre eux et avec les élus sur la vie au quotidien dans ces hameaux. Elles leur permettent d'aborder avec les élus tous les sujets qui les concernent, d'exprimer leurs attentes et de formuler leurs propositions dans tous les domaines (cadre de vie, environnement, mobilité, voirie, ramassage des déchets...). C'est aussi pour les élus l'occasion de faire le point sur les projets en cours dans la commune. Des intervenants ou des partenaires y sont parfois conviés pour apporter un éclairage sur des projets, par exemple pour apporter des précisions techniques. Ces rencontres sont également l'occasion pour les riverains de mieux connaître leurs voisins, et en particulier les nouveaux arrivants.



Des échanges constructifs.

La prochaine réunion de hameau est prévue le 7 février à 18h30, dans la salle du conseil municipal. Elle concernera les hameaux de La Morillère et d'Écrépintot.

CINÉMA. Les réfugiés de Saint-Jouin.

Une aventure humaine et cinématographique

En septembre 2015, notre commune s'inscrit dans le dispositif gouvernemental d'accueil d'une famille syrienne. Ariane Doublet, cinéaste de renom, comprend tout de suite la nécessité de garder la mémoire de cet engagement et l'histoire de la famille qui sera accueillie. Commence alors une longue période d'attente et de silences administratifs, qui conduit à de l'exaspération et de l'incompréhension. Pendant tout ce temps, des personnes vivent l'enfer et meurent.

Au printemps 2016, la voie gouvernementale est abandonnée. L'association franco-syrienne Revivre nous propose l'accueil de la famille Hamoud, qui arrivera en décembre 2016. Un collectif se constitue, prend en charge l'aménagement d'un

logement communal.

Les réfugiés de Saint-Jouin, le film d'Ariane Doublet, retrace le parcours municipal, jusqu'à l'arrivée de la famille et son intégration dans le village. La caméra captera autant les

bonnes intentions que les réticences de certains habitants, discrètement et avec humanité. Les images sont belles, quelquefois banales dans le quotidien, mais toujours justes et fortes. Tout est dit dans ce film, avec

retenue et pudeur.

Les inquiétudes face à l'étranger sont révélées, les évolutions de pensées saisies, sans jugement, avec générosité et simplicité. Dans ce pays de Caux qu'elle connaît bien, Ariane Doublet s'est aventurée avec honnêteté et adresse. Elle a respecté ses interlocuteurs et gardé une délicatesse et une pudeur qui font de ce film un grand moment d'humanité. Ce beau film, diffusé en avant-première à Montivilliers devant une salle comble de spectateurs émus, poursuit sa carrière en France. Le 23 octobre, sa diffusion sur ARTE a reçu les éloges de la presse nationale et locale.



Un film émouvant qui porte des valeurs universelles.

À voir ou à revoir, le DVD est disponible à la médiathèque.

Extraits de délibérations

EN 2018, LE CONSEIL MUNICIPAL A VOTÉ 62 DÉLIBÉRATIONS, ACCESSIBLES SUR WWW.ST-JOUIN-BRUNEVAL.FR

8 MARS 2018 : Restaurant scolaire : création d'un self-service

En mars 2018, le Conseil Municipal a voté le réaménagement du restaurant scolaire et le renouvellement du mobilier. À l'origine de ce projet : la demande de mise en disponibilité par le cuisinier et le nombre croissant de cantiniers. Une occasion d'augmenter la qualité de ce service proposé aux familles, en permettant aux enfants d'exercer leur autonomie. L'organisation en self-service, en plus de proposer aux écoliers le choix de leurs plats, leur permet aussi de s'installer en petits groupes avec leurs copains, et de manger à leur rythme. Cette organisation, maintenant bien rôdée, assure la fluidité du service, et améliore la qualité de vie des enfants et des adultes : plus de calme, moins

de conflits, et beaucoup moins de bruit. Le restaurateur a été choisi en fonction de critères économiques, mais surtout qualitatifs : proportion de bio dans les menus, produits frais et locaux, plats cuisinés sur place. En effet la société API fournit les matières premières, et la cuisinière prépare les repas : crudités, viandes, poissons, légumes, desserts sont confectionnés sur place à partir d'ingrédients frais. Ce projet a été accompagné du renouvellement du mobilier, d'une partie de la vaisselle, et de la réfection des locaux. Cette réalisation répond à de nombreux souhaits des familles, des enfants, du personnel et des élus et améliore la qualité de la pause déjeuner.



Des ingrédients de qualité cuisinés sur place.

20 DÉCEMBRE 2018 : Clos des fées : périmètre d'étude

L'an dernier, la mairie a lancé un appel à projets pour la réhabilitation du Clos des Fées, en accord avec le propriétaire. Après consultation, seul un projet

de logements a été proposé. La commune souhaite trouver une solution pour ce château situé au centre du village et se place en facilitateur entre le propriétaire et un potentiel acquéreur. Des scénarios, comme un hôtel ou une thalasso, ont été envisagés, mais ne sont pas techniquement réalisables. À l'heure actuelle, aucun projet n'est arrêté, les difficultés administratives n'étant pas toutes levées pour le projet du seul acquéreur s'étant manifesté jusqu'à présent. La commune portera la question pour l'intégrer aux politiques de logement de la nouvelle communauté urbaine. Toutes les propositions seront évidemment étudiées.



Un potentiel à exploiter.

13 JUIN 2018 : Subventions aux associations

L'équipe municipale souhaite conserver la dynamique associative, qui favorise les liens sociaux, le bien-être et la détente pour les habitants. La commune accompagne donc financièrement les associations saint-jouinaises et a reconduit les subventions à l'identique de l'année dernière. Le total des subventions aux associations avoisine les 10 000 €. Outre une aide

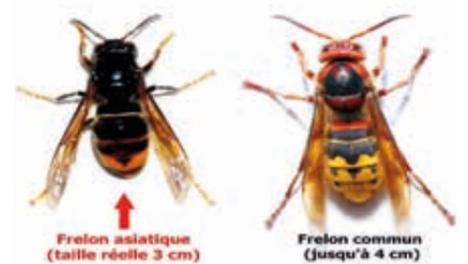
financière, la commune leur apporte un soutien logistique et met gratuitement à leur disposition les infrastructures municipales ainsi que les fluides (eau, électricité). À noter également, la reconduction du Pass'musique qui permet aux enfants de Saint-Jouin-Bruneval inscrits dans une école de musique des environs de bénéficier d'une participation financière de la commune de 30 €.



9 FÉVRIER 2017 : Frelons asiatiques

Un habitant témoigne : Découverte d'un nid de frelons asiatiques sur son terrain

« Vers le 15 octobre, les feuilles commencent à tomber. Mon regard se dirige vers le haut des arbres et, oh ! surprise !, je vois un bel œuf perché tout en haut. C'est un nid de frelons asiatiques ! »



Savoir le distinguer : orangé et plus petit.

Prise de contact avec la Mairie, qui me donne les coordonnées de M. Dodelin, d'Allo Guêpes. Celui-ci vient rapidement et, vu la hauteur, indique qu'il faut une nacelle pour aller le traiter et l'enlever. Intervention parfaite, nid enlevé. Et c'est absolument nécessaire, car si l'hiver les frelons mâles meurent, les femelles fondatrices (les reines) se réfugient au chaud et ressortent au printemps, après avoir pondu des milliers d'œufs. Pour un nid non détruit, trente nids seront construits l'année suivante !

La commune aide à la destruction des nids : le 9 février 2017, le Conseil Municipal a voté une aide financière par foyer et par an, à hauteur de 50 % de la facture avec un plafond de 100 €.

-> Renseignez-vous en mairie.

Mais le coût est important. Il faudrait que le ministère de l'Écologie et les départements mènent une véritable politique d'aide à la destruction de ces nuisibles qui se nourrissent d'abeilles ! »

Si, vous aussi, vous découvrez un nid de frelons asiatiques sur votre propriété, vous devez le signaler auprès de la FREDON de Normandie au 02 77 64 50 31 et faire appel à une entreprise spécialisée (adresses disponibles en mairie).

Les pompiers ne sont pas équipés ni habilités à intervenir.



LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE,

Le fonctionnement au 1^{er} janvier...

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ URBAINE BAPTISÉE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE EST DEVENUE UNE RÉALITÉ. DE NOMBREUSES RÉUNIONS DE TRAVAIL ONT PERMIS DE DÉFINIR LE FONCTIONNEMENT POUR LES 54 COMMUNES CONCERNÉES.

Nous sommes au début de l'histoire. L'organisation se met en place et les changements seront peu perceptibles au départ. Les services actuels tels que le tri et l'enlèvement des ordures ménagères seront maintenus. Progressivement des améliorations seront apportées, conteneurs ou sacs... Certains services de l'ancienne CODAH seront désormais accessibles, comme l'accès aux déchèteries. La voirie fait partie des nouvelles compétences attribuées à la communauté urbaine, qui comprennent la création, l'aménagement et l'entretien de voirie, la signalisation et l'éclairage public. Cela induit, pour la communauté urbaine, la possibilité de construire de nouvelles rues, d'ouvrir à la circulation publique des voies privées,



Une des nombreuses réunions préparatoires.

de modifier des voies ou encore de réaliser des équipements routiers. Afin de conserver le service de proximité de la commune, les besoins en matière de voirie seront toujours

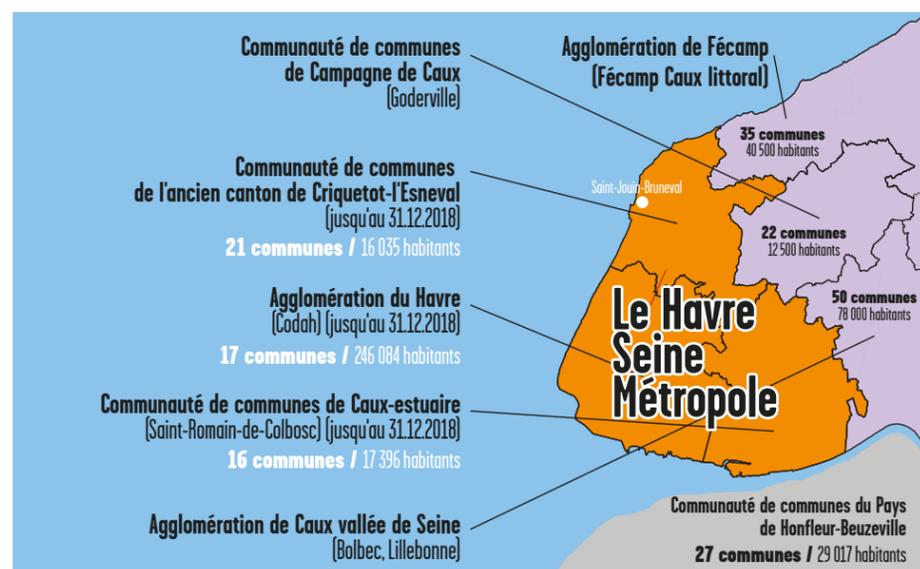
signalés en Mairie, qui sera l'interlocuteur de la Communauté Urbaine. Nos communes bénéficieront de l'expertise de services administratifs renforcés pour porter et faire aboutir

des sujets importants pour tous, comme le haut débit, le transport, la distribution de l'eau.

Tout le sens de cette fusion est de tendre progressivement vers une harmonie des territoires ruraux et urbains et d'apporter de nouveaux services aux habitants.

Côté finances, la création de la Communauté Urbaine n'entraînera pas de changements dans le mode d'imposition des ménages.

La prise en compte de ces questions majeures est devenue une nécessité. La communauté urbaine doit se « caux-construire » avec celles et ceux qui y vivent.



Gouvernance Répartition des 130 sièges

- Le Havre **59**
- Montivilliers **8**
- Gonfreville-l'Orcher **4**
- Harfleur **4**
- Sainte-Adresse **3**
- Octeville-sur-Mer **3**
- Saint-Romain-de-Colbosc **2**
- Autres communes **47** soit un siège pour chacune, dont Saint-Jouin

Quelques chiffres

- Fusion de **3** communautés
- 54** communes
- 65** km de littoral
- 66** % d'espaces agricoles
- Un bassin de **115 000** emplois
- 275 321** habitants
- 1 250** agents
- 130** élus

Les compétences désormais prises en charge

- **Voirie** : création et entretien
- **Développement économique, social et culturel** : création et aménagements de zones d'activités industrielle, commerciale et artisanale, touristique et portuaire. Promotion du tourisme, création et gestion d'offices de tourisme.
- **Construction, aménagement** : organisation des transports urbains, aménagement et animation d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs, sportifs d'intérêt communautaire.
- **Équilibre social de l'habitat**
- **Politique de la ville** : dispositifs locaux de prévention de la délinquance...
- **Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie** : eau et assainissement, lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, collecte et traitement des déchets ménagers.
- **Développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**



- **Gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Stratégie locale en faveur de l'agriculture**
- **Risques majeurs** : assistance aux communes pour l'information des populations, le recensement des risques et la rédaction des plans d'intervention.
- **Gestion de l'éclairage public sur certaines voies communautaires**
- **Établissement et exploitation des réseaux de communications numériques**
- **Exploitation du service d'assainissement d'eaux pluviales**
- **Gestion écologique et durable des rivières et plans d'eau**
- **Transport des élèves des écoles primaires vers les piscines communautaires**

une communauté urbaine à « Caux-construire »

... Préparer l'avenir

LA FUSION TERMINÉE ET L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ÉTANT EN PLACE, IL NOUS FAUT MAINTENANT PRENDRE EN MAIN DES DOSSIERS AUSSI IMPORTANTS QUE LE TRANSPORT, LES SERVICES ET LES ÉQUIPEMENTS...

Les communes rurales, comme la nôtre, bénéficient déjà des infrastructures et des services de l'agglomération havraise (hôpitaux, grandes écoles, culture, justice...) et la plupart de nos emplois sont situés dans la ville-centre et la zone industrielle. Cette alliance de territoires, entre l'urbain et le rural, correspond à un vrai bassin de vie de la pointe de Caux. Avec 275 000 habitants et 54 communes, la communauté urbaine havraise se hisse à la 2^e place des agglomérations normandes, après Rouen et devant Caen la Mer, Cherbourg, Dieppe... Nous ne pouvons

pas rester isolés. Il nous fallait voir et agir à une plus grande échelle pour améliorer la vie de tous.

Le projet de territoire que nous avons à construire entre Le Havre, Étretat et Saint-Romain doit répondre aux aspirations de tous les habitants. Les acteurs sociaux et économiques attendent aussi de réels services, une attractivité renforcée, un nouveau souffle.

Le chantier qui s'ouvre est conséquent et les questions sont nombreuses. Comment faire garder ses enfants, se rendre à son travail, faire ses courses à proximité, accéder aux

soins ? Où pratiquer une activité sportive ou culturelle ? Les interrogations concernant l'aménagement du territoire sont également déterminantes : où développer l'habitat et les zones d'activités tout en préservant les zones agricoles, les grands axes de circulation ? La cohérence et l'efficacité des politiques publiques devront renforcer l'attractivité de notre territoire. Une offre concrète et novatrice répondant aux indispensables besoins de mobilité formera la colonne vertébrale de la nouvelle communauté urbaine et déterminera la véritable appartenance à ce territoire.

Saint-Jouin est un territoire à l'identité affirmée. Vos représentants désignés lors du dernier conseil municipal – **François Auber** (titulaire) **Noëlle Leveau** (suppléante) – s'impliquent pleinement dans leur délégation communautaire. Vos élus sont d'ores et déjà très attentifs à préserver les services et les capacités financières de notre commune.



Nos idées pour le transport

- **Garantir le droit fondamental de se déplacer**
Aujourd'hui, lycéens, jeunes, personnes âgées, etc. rencontrent des difficultés pour se déplacer et les actifs utilisent systématiquement leur voiture.
- **Trouver des alternatives à l'automobile**
Diminuer les coûts économiques pour les familles et l'impact écologique.
- **Développer la connexion entre les différents moyens de transports en commun**

Des pistes à explorer

- **À court terme :**
 - Développer les parkings relais près des gares de trains et de tramways.
 - Augmenter la fréquence des :
 - > bus interurbains vers Le Havre
 - > trains entre Montivilliers et Rolleville
 - Créer des zones de covoiturage et des navettes.
- **À plus long terme :**
Transformer d'anciennes voies ferrées en lignes réservées aux bus électriques (ainsi, le tronçon allant jusqu'à Criquetot-l'Esneval pourrait être aménagé).



Nos idées pour le développement économique

- **Commerce : Aider le commerce des cœurs de bourg et des centres-ville.**
Depuis 30 ans, trois grandes zones commerciales ont été créées autour du Havre. Ce développement à l'extérieur des villes a eu plusieurs conséquences : obligation d'utiliser sa voiture, fermeture de commerces dans les bourgs...
- **Santé :** Lutter contre la désertification médicale, tant en milieu rural qu'en milieu urbain.
- **Culture :** Offrir des activités culturelles, de loisirs, sportives.
- **Numérique :** Apporter une couverture haut débit et un accès aux nouvelles technologies à la population et aux entreprises.
- **Tourisme :** La ceinture verte qui entoure Le Havre apportera, avec le classement UNESCO de la ville et l'attractivité d'Étretat, un vrai potentiel de développement touristique. L'Opération Grand Site (OGS) regroupant les communes allant de Saint-Jouin à Fécamp apportera une visibilité nationale à la pointe de Caux.

Des pistes à explorer

- **Commerce :** Le taux d'imposition des grandes surfaces doit être plus élevé que pour les moyennes et petites. Arrêter le développement des zones commerciales géantes en dehors des villes. Une mesure simple consiste à refuser les zones commerciales en dehors des villes. Il faut avoir en tête en permanence la préservation des emplois dans les bourgs et dans les villes. Cette question devra être traitée par le biais des règlements d'urbanisme et de l'impôt.
- **Numerique :** Prolongation du réseau de la fibre très haut débit de l'ancienne Codah à la nouvelle communauté urbaine.

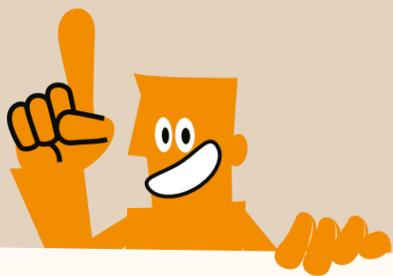


Nos idées pour le littoral

- **Énergie :**
Accompagner les nouvelles voies énergétiques, comme le parc éolien offshore de Fécamp.
- **Nautisme :**
Porter une vision globale du nautisme et de l'accès à la mer à l'échelle de l'estuaire de la Seine.
- **Économie bleue :**
 - Accompagner Aquacaux dans le développement d'un projet de ferme marine et d'un centre de recherche et développement.
 - Permettre aux pêcheurs locaux d'alimenter les marchés du littoral.
- **Environnement :**
Apporter des solutions pour réduire l'impact écologique de la déchèterie de Dollemard sur le trait de côte, en partenariat avec les associations de défense de l'environnement.

Des pistes à explorer

Le Havre Seine Métropole bénéficie d'un littoral étendu qui va des rives de l'estuaire de la Seine aux portes d'Étretat. Nous souhaitons que l'ensemble des enjeux liés à la mer et au littoral – surveillance des falaises, gestion des plages, développement du nautisme, économie de la mer, risques et relation communauté urbaine-port – s'organise dans une nouvelle compétence globale.



TRAVAUX 2018

DES MARES AUX FONCTIONS MULTIPLES De nouvelles réserves incendie dans les hameaux

Les mares communales, au cœur des hameaux, ont des fonctions hydrauliques essentielles. En effet, lors des épisodes pluvieux, elles recueillent les eaux pluviales et les ruissellements de tout un bassin versant. Elles jouent également un rôle dans le maintien de la biodiversité (insectes, batraciens et oiseaux s'y installent), sans oublier leur importance dans le paysage. Pour répondre aux conditions édictées par le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), à savoir accessibilité par la route, sur le domaine public, à une réserve d'eau, et volume minimum d'eau, il est possible d'installer une crose de pompage pour les camions des pompiers et ainsi de créer une réserve incendie officielle et répertoriée.

À Vitreville, la mare de la Cavée

Une station de pompage a donc été réalisée à Vitreville, avec le concours du syndicat de bassin versant, et fait de la mare de la Cavée une réserve défense incendie dans le nord du hameau, qui était dépourvu de borne.



La mare de la Cavée, une station de pompage en cas d'incendie dans le hameau.

Un panneau pédagogique a été installé à la croisée des chemins de randonnée.

La mare d'Écrépintot, une nouvelle vocation

Au hameau d'Écrépintot, dépourvu lui aussi de borne incendie, une des

deux mares, qui conserve son eau en permanence, va être équipée du système de crose de pompage pour créer là aussi une réserve de défense incendie homologuée, officielle et répertoriée par les services d'incendie.

VOIRIE Travaux effectués en 2018

Priorité donnée au passage du camion de collecte des déchets

Durant l'été 2018, la commune a dû se soumettre à la décision de la ComCom de ne plus faire reculer les camions de collecte des déchets ménagers dans les impasses, pour des questions de sécurité. La Mairie a donc dû procéder à des aménagements et travaux pour permettre le retournement des camions dans certaines voies sans issue du bourg et des hameaux.

Dans le bourg

La partie nord enherbée du chemin des Cèdres a été transformée en chemin carrossable par la pose d'un compacté recouvert d'une émulsion et gravillons, permettant ainsi le passage du camion de collecte depuis le bourg jusqu'à la RD111. Cette voie carrossable facilite également le passage des services de secours incendie et de la poste, et rapproche les riverains habitant le nord du chemin du cœur de bourg.

Dans les hameaux

Le problème est le même dans les voies sans issue des hameaux.



Le camion-poubelle peut désormais assurer sa tournée chemin des cèdres.

Lorsque cela a été possible, une aire de giration a été créée : hameau des Quatre-Fermes est, et le long du chemin Paul-Albert Besnard. Une zone de retournement est en prévision à Écrépintot rue des Hirondelles. Dans d'autres hameaux, ces travaux n'ont pas pu être réalisés, faute de terrain communal disponible, mais des solutions sont possibles là où les propriétaires acceptent que l'aire de giration soit faite sur leur terrain.

Le giratoire de l'ancienne mairie refait et sécurisé

La DDI a procédé à la réfection du giratoire à l'entrée du bourg. Les pavés ont été remplacés par un enrobé et de la peinture ton pierre qui matérialise le rond-point. Pour plus de sécurité, les céder le passage et les passages piétons ont été repeints. L'éclairage public du rond-point avait été refait précédemment.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des améliorations nombreuses et attendues

En hameau, au Monceau-aux-Chiens

À la demande des riverains de la RD 32 (entre Beurepaire et Gonnevillie), les talus ont été robutés pour améliorer la visibilité depuis les entrées charretières. En partenariat avec la Direction des routes et le Département, des lignes Telecom ont été déplacées, une ligne blanche continue a été tracée sur la départementale, et la vitesse a été limitée à 70 km/h. Ces mesures simples répondent aux demandes formulées lors des réunions de hameaux et améliorent la sécurité des riverains de cet axe très fréquenté.



Signalétique au sol dans le bourg.

Dans le bourg :

Une zone semi-piétonne mieux sécurisée

Une limitation de vitesse à 20 km/h a été instaurée dans la rue du Général-de-Gaulle, entre l'ancienne mairie et l'église, pour sécuriser davantage cet espace semi-piéton. Pour mieux faire respecter cette limitation, un marquage au sol bien visible a été tracé, en plus des panneaux routiers.

À l'école :

protection du passage piéton

Pour une plus grande sécurité des enfants, les places de stationnement autorisé rue Julien Argentin ont été bien délimitées et marquées au sol, afin de mieux dégager le passage piéton et de le rendre plus visible. Il est désormais interdit de stationner à proximité de ce passage piéton. À chacun de respecter cette règle,

pour la sécurité de tous, mais aussi pour faciliter la circulation des cars scolaires et des lignes régulières qui se croisent à ce niveau, notamment le matin à 8 h 25.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Dernière ligne droite au Grand-Hameau

Pour le début de l'année 2019, l'effacement de toutes les lignes et la mise en place d'un nouvel éclairage public devraient être terminés. La commune a fait là un vrai choix d'investissement pour améliorer le cadre de vie des habitants du Grand-Hameau : le budget de 500 000 € est assumé aux deux tiers par le SDE, avec

un reste à charge de 150 000 € pour la commune. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Réseaux Environnement, sont faits sans emprunt grâce aux capacités d'autofinancement que la commune dégage chaque année pour améliorer l'esthétique et l'attractivité de son territoire.

Déplacement des conteneurs des pêcheurs

Les pêcheurs professionnels représentés par la coopérative maritime du Havre ont déplacé leurs conteneurs « bleus » avec l'aide des services techniques de la mairie. Ce transfert a nécessité l'utilisation d'une grue à chenilles de l'entreprise Gosselin. Malgré le mauvais temps, les équipes ont replacé les six conteneurs en positionnant les ouvertures face à la capitainerie, ce qui permettra une meilleure surveillance du matériel de pêche. Le terre-plein du port de service est désormais nettoyé et libre pour accueillir la cale de mise à l'eau. Enfin, la commune, avec le soutien du département, s'est mobilisée pour maintenir les pêcheurs professionnels d'Antifer dans le port de service. En effet, un déplacement de nos pêcheurs vers le port du Havre avait été envisagé, ce qui allait à l'encontre de la volonté des pêcheurs locaux et des clients du petit marché de Saint-Jouin.



Un nouvel emplacement.



Au Grand-Hameau, les fils ont disparu du paysage.

Des places PMR supplémentaires

À la demande d'habitants pour qui les déplacements deviennent plus compliqués avec l'âge, des places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) ont été marquées près de l'entrée du cimetière et à proximité des logements du Clos des Jardiniers devant l'église.



Les réservoirs d'eau de Vitreville

Les réservoirs de l'agglomération havraise ont fait l'objet d'une réfection de l'étanchéité, à l'intérieur comme à l'extérieur, et ont été repeints en vert pour une meilleure intégration dans le paysage.

Entretien du cimetière

Des choix environnementaux et les nouvelles lois d'interdiction d'utilisation de produits chimiques pour le désherbage amènent la mairie à trouver des solutions pour l'entretien des allées. Les employés communaux doivent procéder à un arrachage manuel ou à un désherbage thermique. L'équipe municipale réfléchit à de nouveaux aménagements des allées pour limiter le désherbage, améliorer l'accessibilité et en faire un lieu plus esthétique.

Éclairage du stade

Une réparation des projecteurs a été réalisée en attendant les résultats de la demande de financement faite auprès du SDE 76 pour un remplacement général des équipements.

Réduire le ruissellement à Écrépintot

Un bassin avec débit de fuite a été réalisé sur un axe de ruissellement situé au hameau d'Écrépintot. Cet ouvrage a été financé avec la participation de l'agence de l'eau et de l'intercommunalité. Il vise à réguler les débits des ruissellements, importants dans ce secteur. La mairie réalisera prochainement une prairie d'infiltration de 500 m² le long de la route d'Écrépintot.

Voyage des jeunes Beau temps et bonne humeur



Chacun prend possession de son char à voile.

Une petite viennoiserie à la sortie du car, et tout le monde était prêt pour la journée ! Pour commencer, une première partie culturelle avec une séance au cinéma Arromanches 360. Tout le monde s'est trouvé plongé au cœur de la bataille de Normandie et a pu mesurer l'horreur de la guerre grâce à des images d'archives exceptionnelles. Les plus jeunes ont été impressionnés et ont posé de nombreuses questions. La journée s'est poursuivie par la visite du musée du débarquement d'Arromanches situé sur le site où fut implanté le port artificiel.

Après la visite du musée, le groupe a pris la direction de la plage d'Asnelles pour une initiation au char à voile. Casque sur la tête, accompagnants et jeunes ont été attentifs aux explications des moniteurs. Après un

premier tour de circuit timide, certains se sont enhardis et les chars à voile ont pris de la vitesse. Tout le monde s'est pris au jeu, et Aurélio a même gentiment défié François Auber. Chacun reste sur ses positions quant au gagnant de ce challenge ! Si Séraphine a fait une petite chute, à cause d'un cône qui se trouvait sur sa route, elle est quand même ravie de cette expérience. Dans le car du retour, chacun y est allé de son anecdote sur les exploits des uns et des autres : roues qui se soulèvent, virages rapides, vitesse phénoménale...

Les ados ont déjà proposé quelques idées pour le prochain voyage, mais rien n'est encore arrêté : n'hésitez pas à nous en faire part en mairie. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

Téléthon Mobilisation des écoliers



Les plus grands encadrent les plus jeunes sur le parcours.

Comme chaque année, les enfants de l'école Le Pélican se sont entraînés à la course tout l'automne pour être fin prêts pour le traditionnel rendez-vous du Téléthon. Hélas, le 7 décembre, le temps ne leur a pas permis de courir. Chacun

a toutefois fait un don et tous se sont consolés avec un chocolat chaud et un goûter offerts par API Restauration. Une semaine plus tard, le soleil étant de retour, les écoliers ont effectué des parcours et des courses adaptés à leur âge.



Une grande attention est portée à l'éveil des petits.

Les Petits Petons

Les assistantes maternelles agréées regroupées dans l'association Les Petits Petons se réunissent tous les lundis et jeudis à L'Escale avec les enfants dont elles ont la garde. Leur objectif est de créer un lieu de rencontre et d'échange pour les petits par le biais d'activités motrices, culturelles et créatives. Elles organisent

régulièrement des sorties : pique-niques, visites à la ferme, chasse aux œufs, médiathèque, verger communal... L'association vous invite à partager sa page www.facebook.com/les.petits.petons.76280

Les assistantes maternelles ont encore des places d'accueil. Se renseigner en Mairie.



Première expérience de décoration du sapin !

Les Parapluies

L'association Les Parapluies permet à une dizaine d'adhérentes, assistantes maternelles agréées, de se retrouver tous les mardis et vendredis matin pour proposer des activités en petit groupe aux jeunes enfants dont elles ont la garde. Ces rencontres permettent de mutualiser matériel et compétences, de mettre en place des ateliers difficiles à réaliser seule à la maison et de sortir de

l'isolement. Les petits y découvrent la socialisation, ce qui est apprécié ensuite des enseignants de maternelle lorsque les bambins arrivent en petite section, déjà autonomes et intéressés par les activités de groupe. Des sorties sont organisées, à pied dans le village ou plus loin (décorations de Noël au Havre). L'association apprécie le prêt de l'Escale par la Mairie pour ces rencontres.



Un lieu propice à toutes les découvertes.

Petites Graines d'Éveil

Installée dans l'ancien presbytère depuis la rentrée 2015, la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) regroupe cinq assistantes maternelles agréées et diplômées et accueille une quinzaine d'enfants, de 3 mois à leur première rentrée scolaire. Dans ce lieu adapté, sécurisé et accueillant, les petits

font leur premier apprentissage de vie en petite collectivité et expérimentent toutes sortes d'activités d'éveil. Quelques places s'y libèrent.

N'hésitez pas à prendre contact au 07 82 29 24 13 ou par mail à l'adresse : petitesgrainesdeveil@gmail.com.

Cocoriciaux pour la SAPO

Cette année la Société d'Aviculture de la Porte Océane (SAPO) fêtera ses 30 ans d'existence. Un âge où l'on se retourne et regarde le chemin parcouru. C'est aussi l'occasion d'évaluer les actions menées. Les élus souhaitent ici féliciter les organisateurs et les bénévoles pour leur investissement. La commune de Saint-Jouin est particulièrement fière du partenariat construit depuis plus de 15 ans avec la SAPO. Cette belle dynamique est fondée sur une relation de confiance et d'amitié permettant ainsi aux éleveurs de la pointe de Caux de partager leur passion avec un large public d'enfants et d'adultes, toujours plus nombreux. Ce salon est aussi le moment pour expliquer l'importance du travail mené par les éleveurs afin de sauvegarder la richesse et la diversité des espèces locales, régionales, nationales et internationales d'animaux de basse-cour.



Tous les participants récompensés.

Aujourd'hui, force est de constater que la vie de nos villages, comme celle de nombreuses communes rurales de France, est de moins en moins rythmée par le chant du coq. Les basses-cours d'antan ont malheureusement disparu et les fermes de nos anciens avec leurs poules, lapins, pigeons... ont laissé

place à des exploitations agricoles plus performantes et spécialisées. La passion qui anime les membres de la SAPO permet de préserver la diversité des races anciennes. Elle fait un travail important pour sauvegarder notre patrimoine vivant. Bravo à toute l'équipe !

Randonnée et jumelage Les marcheurs se rencontrent

En 2018, avec 26 sorties, 502 participants et 5 720 km parcourus, l'association des marcheurs de Saint-Jouin a partagé de très bons moments.

Le temps le plus fort de cette année a été le week-end organisé avec le club de Douvres-la-Délivrande, dans le cadre du jumelage qui unit les deux communes depuis mars 2015. Les deux clubs se rencontrent en effet régulièrement depuis une première randonnée commune à Villers-sur-Mer en 2016. En 2018, les marcheurs de Douvres sont venus apprécier Saint-Jouin, sa plage, son Mémorial et... ses moules-frites inoubliables tant l'ambiance était à la fête !

Au printemps 2018, le club de Saint-Jouin a été reçu chaleureusement pour un week-end à Douvres, avec au programme visite des plages d'Arromanches et d'Asnelles,



Douvres et Saint-Jouin, un jumelage qui marche.

découverte du musée du radar, dîner avec les Douvrais et hébergement au centre de vacances de Tailleville. Une occasion de fêter le vingt-cinquième anniversaire de l'association.

Une nouvelle rencontre se prépare pour 2019 à Saint-Jouin, une belle façon d'entretenir une amitié « de l'autre côté de l'eau ».

TÉLÉTHON et LUTTE CONTRE LE CANCER

Nos associations ont du cœur

Les associations de Saint-Jouin-Bruneval ont été nombreuses à se mobiliser pour donner les moyens de combattre les maladies génétiques rares et invalidantes, et à faire des dons à l'AFM Téléthon.

Parmi elles, les randonneurs ont généreusement rempli l'enveloppe qui leur a été proposée au profit du Téléthon lors de leur randonnée début décembre. Une randonnée autour de Saint-Sauveur, bien humide où le poncho était plus à la fête que les marcheurs, mais où tous ont su garder leur bonne humeur.



Les randonneurs ont bravé le mauvais temps pour une bonne cause.

L'association Chor&anse et son professeur David Hamel ont proposé deux spectacles de qualité. Depuis de nombreuses années, cette association se mobilise en faveur du Téléthon et récolte des sommes importantes. Cette année, les deux représentations ont fait salle comble et permis de récolter pas moins de 3 348 €.



Les danseurs sur scène lors de la remise du chèque en faveur du Téléthon.

Le club de tennis, à l'initiative de ses jeunes adhérentes, encouragées par leur entraîneuse Gabrielle et le président de l'association Stéphane Quehen, a organisé une opération « balle rose ». Cette manifestation avait lieu dans le cadre d'Octobre Rose au profit de la lutte contre le cancer du sein. L'opération a permis de récolter 14 300 € sur toute la Normandie.



Opération « balle rose », une première pour le Tennis club de Saint-Jouin.



Une équipe réduite, mais toujours dynamique.

Le Comité des fêtes, appel à bénévoles

Chaque année, le Comité des fêtes anime le village avec ses initiatives multiples et participe au bien-vivre ensemble et au rayonnement de la commune : loto, vide-grenier, troc-pêche, bourses aux vêtements, concours de boules, marché de Noël et participation à la logistique du marché nocturne. L'argent ainsi récolté sert à financer des projets pour l'école ou des animations pour les seniors.

Déménagements, problèmes de santé, etc. font que l'équipe se réduit. Pourtant, le comité souhaite maintenir son niveau d'activités, et lance donc un appel aux jeunes bénévoles pour renforcer l'équipe.

Contact : Jean-Louis Lemaistre, président au 06 12 50 34 46

Histoire de se balader

LA COMMUNE ATTACHE UNE GRANDE IMPORTANCE À LA QUALITÉ DE SES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS. PLUSIEURS PARCOURS OFFRENT D'AGRÉABLES MOMENTS DE PROMENADE ET DE DÉCOUVERTE DU PAYSAGE ET DU PATRIMOINE.

Du cœur de bourg aux hameaux les plus éloignés, le long du littoral, à flanc de falaise ou au détour des chemins ruraux, plus d'un promeneur sera surpris de découvrir l'histoire de Saint-Jouin-Bruneval.

Le village se raconte

Dans le cœur de bourg, le village se raconte... sur ses murs. Saint-Jouin compte en effet d'anciennes maisons traditionnelles aux murs de briques et silex, une ancienne poste, qui a gardé son enseigne, et un magnifique presbytère, tous deux réhabilités en logements, et des demeures fameuses, comme l'auberge de la Belle Ernestine rendue célèbre par de grands écrivains. Ces belles histoires sont racontées sur les panneaux du parcours du patrimoine qui jalonnent désormais la commune.

La boucle du littoral



Entre terre, mer et ciel, cette randonnée de 2,5 km est ponctuée de 16 panneaux qui expliquent l'histoire, la nature, le patrimoine et la géologie du lieu. La boucle d'environ une heure passe par le Belvédère, longe l'enclos des ânes mis en place par l'association Aquacaux et contourne la bouée maritime aux couleurs de la commune en traversant un espace d'écopâturage. Une variante permet de descendre à la plage par le sentier de préfalaise. Les promeneurs pourront faire une halte sur la plage des ramasseurs de galets, s'imprégner pleinement



L'histoire de Bruneval racontée.

de la nature sauvage des lieux, entendre l'écho de la voix de Guy de Maupassant et lire quelques lignes que lui a inspirées ce site. Outre sa grande qualité paysagère, cet endroit est un lieu d'exception sur le plan géologique. Vous pourrez y croiser le regard d'historiens, d'hommes de lettres, de géologues et de naturalistes qui vous révèlent les secrets du lieu.

Le belvédère d'Antifer



En plus d'un point de vue imprenable sur le port, la plage et les falaises, le belvédère d'Antifer offre une rétrospective de la construction du port pétrolier inauguré il y a 42 ans. L'histoire de ce chantier titanesque y est décrite, comme le contexte économique de l'époque et l'évolution

de l'utilisation du port depuis sa création.

L'histoire de Bruneval

Le dernier-né des parcours de la commune raconte l'histoire de Bruneval. En partenariat avec le Conseil d'architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Seine-Maritime (CAUE) et le conservatoire du littoral, la commune a choisi de mettre en valeur la valleuse de Bruneval. Ce site classé se distingue par son patrimoine, son histoire et sa préservation. Bruneval fut, en 1942, le théâtre de l'opération Biting, commémorée par un mémorial, véritable musée à ciel ouvert. La valleuse compte désormais également un itinéraire de découverte de l'histoire et de l'architecture originale de ce site. Cinq grands panneaux relatent l'histoire des lieux de 1850 à nos jours, et notamment celle de la tour Conty, en cours de réhabilitation, témoin singulier de l'architecture mauresque en vogue à l'époque, à Bruneval et à plusieurs endroits de la côte normande.



La grotte aux galets Un espace précieux pour la biodiversité

La grotte aux galets, ainsi nommée parce qu'elle servait d'atelier de tri aux ramasseurs de galets, a été répertoriée comme lieu d'hibernation de pipistrelles, et donc comme espace à protéger pour préserver la biodiversité. Le conservatoire du littoral a installé une barrière de protection à l'entrée de la grotte. Ce dispositif, entièrement financé par une subvention européenne, vise à permettre à ces petites chauves-souris de mener leur cycle de vie sans stress et sans danger. Il peut s'agir de pipistrelles communes, qui mesurent 4 cm et pèsent 5 à 6 grammes, se nourrissent exclusivement d'insectes, et participent donc efficacement à la régulation des populations de moustiques dans les zones humides. À moins que ce ne soit des petits rhinolophes, dont la population est très menacée sur le territoire français, et qui s'accommodent bien d'endroits feuillus et humides. Leur faible taux de reproduction en fait de toute façon un petit mammifère à protéger. Il est donc nécessaire de leur permettre d'hiberner sans être dérangés par des visiteurs.



Une espèce protégée.



- ① Clos des jardiniers
- ② Clos des Fées
- ③ Église
- ④ 1^{re} maison d'Ernestine Aubourg
- ⑤ Presbytère
- ⑥ Auberge de la Belle-Ernestine
- ⑦ Mare au Carreau
- ⑧ Écoles des filles
- ⑨ Mairie-école des garçons
- ⑩ Ancienne poste

L'ESCALE Médiathèque Réaménagement des espaces et lecture conviviale

DEPUIS 2013, L'ANCIENNE ÉCOLE DES GARÇONS A ÉTÉ COMPLÈTEMENT RÉHABILITÉE. TRANSFORMÉ EN UN ESPACE DÉDIÉ D'UNE PART À UNE SALLE MULTI-ACTIVITÉS ET D'AUTRE PART À LA MÉDIATHÈQUE, LE BÂTIMENT CONSTITUE AUJOURD'HUI UN VÉRITABLE PÔLE CULTUREL AU CENTRE DU BOURG.

Avec plus de 1 000 abonnés, la médiathèque est désormais un équipement phare de la commune.

Cinq ans après son ouverture, il était déjà temps de revoir un peu son aménagement. En effet, l'espace consacré aux adultes était devenu trop encombré, ce qui gênait la déambulation et ne permettait plus de mettre en valeur les collections. Clothilde Kerscaven, la bibliothécaire, et l'équipe de bénévoles ont réfléchi à différentes options pour retrouver de l'espace et favoriser les pauses confortables. C'est l'option la plus radicale qui a finalement été retenue : l'espace jeunesse et l'espace adulte ont été intervertis.

Après 15 jours de tri des documents, des romans et des périodiques, et 3 jours de déménagement avec l'aide de l'équipe des services techniques, c'est une médiathèque encore plus claire et conviviale qui rouvrira ses portes à la rentrée : l'espace jeunesse,



Un espace plus clair, plus aéré et plus confortable pour tous.

plus cocooning, est directement accessible depuis l'entrée ; l'espace adulte, moins encombré et mieux éclairé par la baie vitrée, invite les lecteurs à une pause confortable dans le nouveau canapé.

Autre avantage, les espaces sont plus faciles à aménager pour accueillir les différentes activités de la médiathèque : rencontres, jeux de société, petits spectacles, accueil de classes... Bienvenue à la médiathèque !

L'IMAGINEARIUM

La culture à la campagne, c'est possible !

Au printemps 2015, après un hiver de travaux acharnés pour remettre en état le petit clos-masure qu'ils viennent d'acquérir, Oria et CrisToF tous deux artistes (Oria est peintre, CrisToF est photographe), ouvrent au public L'Imaginearium, lieu atypique et champêtre.

Ils y présentent régulièrement des expositions (peintures, photographies, sculptures) et y organisent très souvent des concerts. Ouvert chaque fin de semaine, l'Imaginearium accueille aussi randonneurs (un chemin de grande randonnée passe à sa porte), groupes, familles (des jeux de société sont à disposition), visiteurs venus voir une expo ou un spectacle ou en quête d'un lieu chaleureux pour boire un verre et déguster une pâtisserie. Ah oui ! CrisToF est un véritable cordon-bleu et grand amateur de bières artisanales !



Un lieu convivial aux multiples facettes.

Tous deux ont leur atelier sur place, ouvert également au public.

Allez voir leur actualité sur leur site et leur page Facebook. Et si vous êtes perdu en route dans la campagne, appelez-les !



22 personnes assistent à l'atelier animé par Joël et Nono.

Atelier œnologie et littérature

Les séances d'œnologie ont repris à la rentrée. Cette animation proposée par le théâtre de l'Éphémère accorde avec délice mots et vins. La première séance de la saison était consacrée à l'accord entre mets et vins. Nono avait préparé quelques recettes adaptées à chaque vin dégusté et Joël avait déniché de savoureux textes littéraires. Comme souvent, il a même proposé son propre texte, mêlant jeux de mots et poésie. Pour connaître les prochaines soirées programmées tout au long de l'année, reportez-vous à l'agenda en fin de journal.

Nuit de la lecture à l'Escale, des animaux et des contes

Le samedi 19 janvier, l'ESCALE Médiathèque fête la Nuit de la lecture. Cet événement national est une belle occasion pour les bibliothèques et les librairies de faire découvrir la richesse de leurs collections. L'auteure jeunesse Laurence Gillot embarquera petits et grands à l'ESCALE médiathèque pour un voyage au cœur de ses albums. La créatrice de Lulu Grenadine propose trois temps forts avec des lectures spectacles : marionnettes, jeu théâtral et accompagnement musical donneront vie aux animaux de ses histoires.

À 16 h, les petits de 14 mois à 4 ans découvriront *Ça y est*, une histoire dans laquelle les habitants de la forêt se retrouvent pour une belle surprise. Le spectacle sera accompagné d'un petit goûter, destiné aussi aux plus grands.
À 17 h, les 5-10 ans voyageront en histoire avec des ours.
À 18 h, les enfants à partir de 5 ans et leurs parents sont attendus pour écouter *Conversation avec le loup*, qui raconte les aventures de la petite Ida traversant la forêt dans la remorque du vélo de son père...

La soirée se terminera autour d'un pot convivial.

La bibliothécaire et l'équipe de bénévoles présenteront au prêt de nombreux ouvrages en rapport avec le thème de la soirée, et la librairie d'Étretat, *Entre pages et plage*, proposera à la consultation et à la vente plusieurs albums dont ceux de Laurence.

Tous les enfants (et les parents !) sont invités à venir déguisés ou équipés d'un accessoire rappelant un animal tout droit sorti d'un conte...



Les écoles : Petite(s) histoire(s) de la vie scolaire à Saint-Jouin-Bruneval

LES ARCHIVES DE LA COMMUNE TÉMOIGNENT DU FAIT QUE SAINT-JOUIN-BRUNEVAL A TOUJOURS ACCORDÉ UNE PLACE IMPORTANTE AUX ÉCOLES ET AUX CONDITIONS DE VIE ET D'APPRENTISSAGE DE SES ÉCOLIERS. LES DÉLIBÉRATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX QUI SE SONT SUCCÉDÉ CONTIENNENT SOUVENT DE BELLES INITIATIVES POUR FAVORISER L'ENSEIGNEMENT.



L'école des garçons, l'actuelle médiathèque.

Deuxième moitié du XIX^e siècle : école de garçons, puis école de filles.

Les archives permettent de remonter à la loi Guizot du 28 juin 1833 instituant des règles précises concernant les programmes d'enseignement dans le primaire et le secondaire, le recrutement des enseignants et la responsabilité des communes dans l'accueil de tous les enfants. Un article de ladite loi stipule que la commune a la responsabilité de s'assurer « qu'il a été pourvu à l'enseignement gratuit des enfants pauvres », que ce soit dans une école publique ou privée catholique. L'instruction est réservée aux garçons, mais les dispositions de la loi sont partiellement étendues aux filles par l'ordonnance du 23 juin 1836. Les Écoles Normales d'Instituteurs départementales voient le jour. À Saint-Jouin, à cette annonce,

le maire cherche un terrain pour agrandir l'école. À l'époque, les instituteurs sont proposés et élus par le Conseil Municipal et leur candidature est validée par un Comité d'arrondissement présidé par le sous-préfet. Ils cumulent souvent les fonctions d'instituteur et de secrétaire de mairie, quand ils ne tiennent pas aussi les orgues ou l'harmonium de l'église (comme M. Delaunay en 1848) !

À la suite de la loi de 1850 imposant aux communes de plus de 500 habitants la création d'une école de filles, un premier projet d'école de filles confiée à des religieuses est débattu à Saint-Jouin en 1861. Il n'aboutira qu'en 1876. Un terrain est acheté à madame veuve Lefébure dans le centre-bourg et l'école, devenue aujourd'hui la mairie, est construite. La gestion en est confiée

aux religieuses d'Ernemont.

Entre-temps, en 1875, la nouvelle école des garçons est édifée. Elle comptera 110 élèves en 1919. En 1882, avec la scolarité obligatoire ordonnée par Jules Ferry, l'école des filles devient laïque. Le conseil municipal du 2 juin 1888 vote la création d'une commission scolaire chargée de surveiller et d'encourager la fréquentation de l'école.

Au XX^e siècle : les écoles au centre de l'attention des élus.

Régulièrement, au fil des années, les écoles et les cours de récréation sont agrandies, des bâtiments annexes ajoutés, des crédits votés pour des aménagements et l'amélioration des conditions d'enseignement.

En 1943, l'école des filles est devenue trop petite. Une cinquième classe est ouverte chez madame Beaugeard,

alors propriétaire de la demeure dite aujourd'hui de la Belle Ernestine. Cette organisation sera renouvelée pour l'année scolaire 1950-1951.

En 1962, la commune est une des premières du canton à créer une cantine scolaire. Les écoliers de ses nombreux hameaux n'ont plus à apporter leur gamelle à réchauffer sur le coin du poêle ou à prendre pension chez M. et Mme Avenel.

En 1966, le Conseil décide la gemination des écoles, c'est-à-dire la répartition équitable des élèves par âge et section, et non plus par sexe. Les plus jeunes sont scolarisés à l'école des filles, l'école des garçons accueillant les plus grands.

À la demande des familles, la création d'une école maternelle est envisagée en 1972. Le projet, d'abord refusé par l'Académie, voit le jour un an plus tard. L'école accueille 39 petits villageois et 6 enfants habitant avec leur famille sur le chantier du port d'Antifer. Deux bâtiments préfabriqués sont installés dans la cour de l'école encore dite « des filles ».

Le chauffage central est installé dans les écoles, les cours sont agrandies, le mobilier est renouvelé, mais les bâtiments vieillissent et ne sont plus adaptés.

En 1985, après la démission du Conseil et de nouvelles élections, une école maternelle neuve est en projet. Elle sera inaugurée pour la rentrée 91. Un bâtiment est consacré à la cantine scolaire. L'année suivante, la construction d'une nouvelle école primaire est débattue et un terrain est acheté par la Mairie. L'école sera inaugurée à la rentrée 99.

Aujourd'hui, l'école accueille 175 élèves âgés de 3 à 12 ans, répartis dans 7 classes. 80 % d'entre eux fréquentent la cantine. 7 enseignants et des employés communaux les encadrent au quotidien.



École des filles (actuelle mairie), classe de Mme Arighi, 1958.



École des garçons (actuelle médiathèque), classe de Mme Denize, 1960.



École mixte, une classe en 1980.

Écolière à Saint-Jouin en 1933

De bons souvenirs

Je suis arrivée dans la petite classe des filles en 1933, raconte Georgette. À ce moment-là, il y avait deux classes de filles et deux classes de garçons. Notre institutrice était Madeleine Devillers. Elle était sévère, mais moi je l'aimais bien. Pierre, qui est devenu mon époux, était dans la classe de M. Coudreau, le directeur.

Le midi, comme j'habitais au rond-point, je ne rentrais pas. Une dame faisait la soupe qu'on nous servait à une table sous le préau, et j'apportais mes tartines, un fruit, ce que ma mère me donnait... Après, on rentrait réviser dans la classe, on était surveillées par une grande. Ensuite, on montait faire le ménage chez la maîtresse. On était cinq ou six, on balayait, on faisait sa vaisselle, elle nous donnait un peu de sous. On faisait aussi le ménage dans la classe, on grattait les bureaux. Ça me rappelle un jour où ma copine Madeleine a voulu souffler sur la poussière et elle a soufflé dans l'encrier ! Qu'est-ce qu'on a ri !

On allait chercher du bois mort dans le bois de Bruneval, les filles et les garçons ensemble. Le menuisier nous prêtait une petite charrette. Une fois, la maîtresse était montée dans la carriole et on la poussait. Dans la rue, une dame a dit « Chi c'est pas honteux d'ver cha ! » On a bien ri ! Le bois, c'était pour mettre dans les poêles des classes. Quelquefois, on allait aussi aux doryphores avec des boîtes de conserve.

Aux récréations, on parlait, et puis on jouait au palet ou à la corde à sauter. Quelquefois, les garçons venaient pour la récré, mais ils nous embêtaient, ils nous entouraient et nous tiraient avec les cordes. Une



Georgette Lesauvage en 1933.

fois, une camarade s'est blessée, alors les récrés ensemble ont été interdites.

On faisait une chorale, on chantait pour Noël « Le voyez-vous, le dos courbé, sa hotte est pleine... » La chorale de Saint-Jouin était renommée.

Je me souviens aussi, plus tard, quand Monsieur Coudreau a été mobilisé, il est venu dans la cour de l'école faire une parade avec ses soldats et ses chevaux, et on avait

chanté la Marseillaise. On apportait à l'école des choses pour le Secours National, et les familles venaient les chercher pour envoyer des colis aux soldats.

J'ai de bons souvenirs de mes années d'école, même si quelquefois il y avait des punitions, des lignes à copier et à apprendre, mais il y avait un bon esprit, on se faisait plein de camarades.

Création de la caisse des écoles

Le 21 août 1901, le conseil municipal vote la création de la caisse des écoles pour inciter les familles à envoyer leurs enfants à l'école et pour aider les plus modestes en leur offrant livres, fournitures scolaires, vêtements et chaussures. Les élèves sont encouragés dans leurs efforts : les plus méritants sont récompensés par des livres et des livrets de Caisse d'Épargne.

Un jardin potager pour les écoliers

M. Le Maire expose au Conseil que M. L'instituteur a à sa disposition un terrain de 25 ares qui lui est offert gratuitement pour faire avec ses élèves des cultures maraîchères. Il demande au Conseil de faire l'avance de la somme nécessaire à l'achat de la semence, des engrais et des outils ; cette somme serait remboursée à la vente de la récolte. Le Conseil vote à cet effet une somme de 100 F qui sera prise sur les dépenses imprévues (Délibération du 13 mars 1917.)

1905, séparation de l'Église et de l'État

Le Sous-préfet de l'époque somme le maire, Edmond Leclerc, de faire voter par son conseil la suppression de la Vierge et de la Croix du fronton de l'école des filles. La réponse fut catégorique et non dénuée d'humour...

« Considérant que si l'autorité supérieure a laissé s'écouler vingt-quatre ans avant de se conformer à la volonté du législateur de 1882 [...] et considérant que l'enlèvement de ces emblèmes est contraire à l'opinion de la majorité de la population, déclare en ce qui le concerne, lui et sa commune, se refuser de participer en quoi que ce soit à tout travail d'enlèvement ou de suppression... » (Extrait de projet de délibération du 3-08-1906.)

M. et Mme Coudreau

Des méthodes pédagogiques innovantes

Nommé directeur de l'école de Saint-Jouin le 1^{er} septembre 1935, Léon Coudreau s'est formé aux courants pédagogiques nouveaux apportés par Dewey, Freinet, Decroly et prônant les méthodes actives à l'école. Avec sa femme, et adjointe, il propose aux élèves des leçons basées sur l'observation de la nature, les exercices en plein air, le sport, les arts plastiques... « Il les forme au dessin, aux travaux de pyrogravure et de peinture dont il les fait orner leur salle de classe et aussi

les maisons de leurs parents. Ces travaux ont été exposés et couronnés aux diverses expositions intercommunales du Havre et de Fécamp. [...] des excursions artistiques et même archéologiques ont mis les jeunes Saint-Jouinois à même de visiter les beautés architecturales de Rouen, Saint-Wandrille, etc. Mme Coudreau, adjointe de son mari, contribue à donner beaucoup de vie et d'intérêt à l'école. »

Histoire de Saint-Jouin-Bruneval, Edward Montier, Association du vieux Fécamp, 1978



M. COUDREAU (en haut à gauche) et ses élèves, fête de la jeunesse 1938.



La Grande Guerre

La vie quotidienne à Saint-Jouin-sur-Mer

Monument inauguré en 1920.

À TRAVERS LES REGISTRES DE DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL, IL EST POSSIBLE DE RETRACER EN PARTIE LA VIE AU VILLAGE PENDANT LA GRANDE GUERRE. LE LIVRE D'OR DE L'HÔTEL DE PARIS (CHEZ LA BELLE ERNESTINE) EST AUSSI UN TÉMOIGNAGE DE CETTE ÉPOQUE.

Un conseil municipal à l'écoute des besoins de la population

Dès 1914, les élus anticipent les événements et votent de nombreuses subventions pour aider la population, mobilisée ou restée au village. Une vraie solidarité se développe pour aider les familles nombreuses et soutenir les soldats partis combattre.

Le 19 juillet 1914, le legs Durand-Viel qui a été fait à la commune est affecté à l'assistance médicale et aux « indigents valides ».

Le 3 août 1914, les élus se cotisent pour acheter de la farine au cas où le boulanger ne pourrait plus s'en procurer chez les meuniers. 3 100 F sont ainsi réunis (pour repère, le salaire moyen d'un ouvrier agricole est alors de 4 F par jour).

À la séance du 9 juin 1915, des subventions sont votées en faveur de l'hôpital d'Étretat et de la colonie des Orphelins d'Étretat. Elles seront reconduites en 1916. Cet argent était au départ destiné à la fête communale, annulée du fait de la guerre.

En novembre 1915 est créé un comité cantonal dont le but est de venir en aide aux prisonniers nécessiteux, en leur envoyant un colis chaque mois. À Saint-Jouin, deux prisonniers sont ainsi désignés, d'autres en bénéficieront par la suite.

En 1915 est également votée l'attribution d'argent de poche à 22 soldats permissionnaires, afin qu'ils profitent mieux de leur séjour

en famille. Cet argent est pris sur le compte normalement alloué à la fête nationale du 14 juillet, dont les festivités sont annulées. Cette allocation sera reconduite les années suivantes.

En novembre 1916 est voté le paiement d'une « allocation en nature » pour les enfants de familles nombreuses fréquentant la cantine. Cette allocation est versée à l'instituteur qui gère les repas.

En 1922, à la Fête de la mer et de bienfaisance, une tombola est lancée au profit de la mutualité départementale des orphelins de guerre.



Tombes fleuries pour le centenaire.

Le carré réservé du cimetière et le monument aux morts

En 1914, le nouveau cimetière vient d'être inauguré. Le conseil municipal décide, dès le 8 novembre, de réserver un carré à la sépulture des soldats qui mourront au champ d'honneur.

Une commission de cinq élus se réunit le 8 mars 1919, sous la présidence du maire Louis Besnard, pour envisager la création d'un

monument commémoratif.

La réalisation de ce monument se fait au printemps 1920 sur l'emplacement de l'ancien cimetière, près de l'église. Achevé en juillet, les noms des soldats morts pour la France y sont gravés. Une liste de 40 noms a été arrêtée. Un des critères de choix est que le soldat disparu doit avoir été domicilié dans la commune au moment de sa mobilisation.

L'inauguration du monument, initialement prévue le 15 août, a finalement lieu le troisième dimanche de septembre 1920.

Dans l'église, un don de M. et Mme Ferdinand Paillette a également permis, en février 1918, de remplacer l'autel vétuste de la Vierge par un autel en marbre blanc, sur lequel sont gravés les noms de soldats morts au combat.

L'Hôtel de Paris : un lieu de séjour pour les gradés et les diplomates

Le livre d'or de l'hôtel, alors propriété d'Ernestine Aubourg, témoigne du passage dans la commune de personnalités civiles et militaires.

« Belle Ernestine tu vis passer
En ton logis depuis Dumas
Et Maupassant sans te lasser
Toutes les gloires ! Mais tu vas
Maintenant accueillir ici
Oubliant leurs graves soucis
Ceux que le barbare chassa
Et que la France consola.
Belle Ernestine, merci !
25-04-1915

E. L., un Belge en exil. »

L'importance du devoir de mémoire

Un couple attaché à la transmission

Mme et M. Crochemore habitent dans leur ferme au hameau de la Forge. Tous deux retraités, ils s'impliquent dans la vie communale. M. Crochemore est président des anciens combattants depuis plus d'une vingtaine d'années. Il a été reconduit dans ses fonctions de président lors de la dernière assemblée générale. Appelé sous les drapeaux lors de la guerre d'Algérie, il a passé six mois sur le front. « Ce n'est pas beaucoup, certains y sont restés plusieurs années » s'excuse-t-il presque. Tous deux sont attachés au devoir de mémoire et n'hésitent pas à témoigner auprès des jeunes dans les écoles lorsqu'on leur en fait la demande.

Nés respectivement en 1933 et 1935, ils n'ont pas connu la Première Guerre mondiale, même si elle leur a été souvent racontée par leurs parents. Par contre, ils ont des souvenirs précis de la Deuxième Guerre. Michel se souvient avec émotion de ses années d'école à Gerville sous l'occupation. « Les Allemands avaient réquisitionné une grande partie du bâtiment, il y avait un grand aigle noir sur le mur, notre



Mme et M. Crochemore.

préau servait de forge aux Allemands. Nous ne pouvions plus jouer dans la cour. » Jeannette, elle, raconte avec humour l'opération Biting. « J'habitais Bruneval avec mes parents, on avait bien entendu les avions, mais comme il y en avait beaucoup à l'époque, on ne s'est aperçu de rien ! Quand on est allé au bourg le lendemain, tout le monde a été surpris de nous voir. Les gens croyaient que les Anglais nous avait embarqués. » Michel et Jeannette sont toujours émus lorsqu'ils voient des enfants présents aux cérémonies commémoratives. Michel a été particulièrement touché lorsqu'en 2015 les enfants de CM2 lui ont remis tous leurs travaux de recherche sur les poilus originaires du village. Ce travail est d'ailleurs actuellement visible en mairie à l'exposition sur la guerre de 14-18.

Centenaire de l'armistice

Le dimanche 11 novembre, à l'occasion du centenaire de l'armistice, plusieurs enfants du village se sont retrouvés avec leur famille au monument aux morts. Parents, anciens combattants et élus ont pris le temps d'impliquer les enfants dans la cérémonie. Le maire leur a expliqué ce qu'était l'armistice et pourquoi nous commémorons celui de 1918, qui marque officiellement la fin des combats de l'une des

guerres les plus violentes de notre histoire. Cette guerre qui a impliqué leur arrière-arrière-grand-père, il y a 100 ans ! Comment parler simplement aux enfants d'un conflit qui a provoqué autant de dégâts, mobilisé 60 millions de soldats et fait 10 millions de morts et 20 millions de blessés ? Les enfants ont déposé des fleurs en mémoire des soldats de Saint-Jouin morts au combat.



L'armistice expliqué aux enfants.

Mémoire de guerre, Europe de paix Le journal d'un enfant de 14-18

« Bonjour. Je m'appelle Paul. Sur cette photo, j'ai 9 ans. Je suis né le 12 novembre 1905 à Saint-Jouin, où j'habitais avec mes parents. Ce que vous allez découvrir dans cette exposition, ce sont des extraits de mes cahiers [...]. C'est un peu mon journal de guerre à moi. » À l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, l'association Bruneval 42, en partenariat avec la Mairie de Saint-Jouin, présente une exposition dans la salle du Conseil intitulée « Mémoire de guerre, Europe de paix, journal d'un enfant de Saint-Jouin, 1914-1918 ». Visible aux heures d'ouverture de la Mairie, elle est ouverte à tous les publics et se veut résolument pédagogique pour les enfants et les adolescents.

Objets d'époque et témoignage d'un enfant

Dans une dizaine de vitrines sont exposés des objets d'époque issus de la collection de l'association, regroupés par thème et accompagnés de pages tirées du journal d'un enfant de l'époque. Journal et auteur sont

imaginaires, mais inspirés d'écrits et de faits réels, le tout resitué dans le contexte de l'époque à Saint-Jouin, lieu particulier, mais représentatif de tous les villages de France dans cette période difficile. Vitrines et pages du journal sont organisées par ordre chronologique et présentent les principaux événements qui ont amené à la déclaration de guerre et à la mobilisation, puis ponctué cette période de l'Histoire, sans pour autant rentrer dans des développements historiques fastidieux. La fraîcheur des écrits imaginaires de l'enfant permet de rentrer dans le sujet sans sensiblerie et sans angoisse, l'enfant ne percevant que partiellement le côté dramatique des choses, rassuré par les nouvelles reçues régulièrement de son père et par la tendresse protectrice de sa mère et des habitants de son village qu'il connaît tous. On s'étonne avec lui de sa rencontre avec des Écossais en kilt, avec des soldats qui viennent d'ailleurs et parlent une langue inconnue, première expérience pour lui d'ouverture

sur le monde. Cet enfant curieux va chercher à comprendre, suit les événements sur une carte et interroge les adultes.

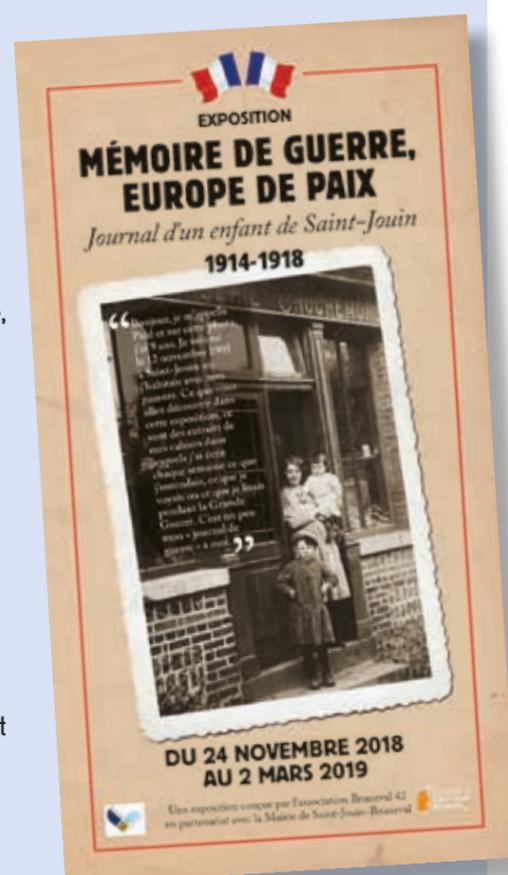
Une exposition pédagogique

Les textes permettent aux plus jeunes de se projeter dans une époque qui relève pour eux de l'Histoire lointaine et qui les concerne peu. Pour ceux d'entre nous dont les parents, grands-parents ou bis-aïeux, qu'ils ont connus souvent murés dans le silence sur ce que fut cette période, cette exposition est l'écho de nos souvenirs. Les objets d'époque, comprenant des souvenirs de guerre mais aussi les jouets d'un enfant en 1914, attirent l'œil et suscitent l'intérêt du jeune public.

La der des ders

Les écrits de l'enfant se terminent sur cette interrogation : « Je me demande bien ce que ça veut dire "la der des ders". » Une façon de terminer cette visite en réfléchissant à notre présent et à l'avenir des peuples...

L'exposition tout public est visible aux heures d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous pour les groupes scolaires.





DEPUIS CINQ ANS, LA COMMUNE MET À L'HONNEUR DES HABITANTS DU VILLAGE ET LEURS TALENTS. QU'ILS SOIENT SPORTIFS, ACTIFS DE LA VIE ASSOCIATIVE, ARTISTES, ENTREPRENEURS, BÉNÉVOLES..., LES HABITANTS SONT NOMBREUX À EXERCER DES TALENTS DIVERS, QUI FONT CONNAÎTRE LA COMMUNE AU-DELÀ DE SES LIMITES. UN TROPHÉE RÉCOMPENSANT LEURS INITIATIVES, LEUR AUDACE OU LEUR CRÉATIVITÉ LEUR EST REMIS CHAQUE ANNÉE À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX.



Benoît Décultot, pour son engagement en agriculture biologique

Benoît, agriculteur et producteur laitier au hameau de la Marguerite vient d'achever sa conversion au bio. Deux années ont été nécessaires pour obtenir cette certification dont il est très fier. En 2006, il a repris la ferme familiale qui possédait déjà de nombreux pâturages. Il a décidé de pousser la logique plus loin et de faire de l'herbe l'aliment de base de ses vaches. Par temps sec, il y aura moins d'herbe, mais elle sera de meilleure qualité. Il accepte parfois de ne pas atteindre son « quota ».



L'association Chor&anse, pour son engagement sur le Téléthon

L'association **Chor&anse** est présente sur la commune depuis 2003. Les points d'orgue de leur saison sont classiquement le spectacle de fin d'année, mais aussi, et c'est une particularité de cette association au grand cœur, le spectacle qu'elle donne au profit du Téléthon. Portées par le bureau, mises en scène par David, le professeur de danse, et encadrées par les bénévoles de l'association, les représentations sont toujours de grande qualité et attirent de nombreux spectateurs.



Baptiste Merle, pour la création de son cabinet.

Baptiste, masseur-kinésithérapeute s'est installé à Saint-Jouin en novembre 2017 avec sa collègue Julie Locqueneux dans la ferme intention de s'implanter durablement dans la commune. Ils ont su fidéliser leur patientèle en dispensant des soins de qualité. Soins à domicile et proximité ont vite fait la renommée de ce cabinet qui participe à l'attractivité du village.



Stéphane Hanin, pour la création du Labyrinthe des falaises

Stéphane est un agriculteur qui diversifie ses activités. Depuis l'été 2018, les visiteurs peuvent déambuler dans son labyrinthe de maïs éphémère. Aidés d'une feuille de route, petits et grands cherchent des panneaux-jeux dissimulés dans un champ de 4 hectares, où des soirées à thème sont également organisées. Avec plus de 14 000 visiteurs, cette activité a été incontestablement le grand succès touristique de l'été. Un très bon démarrage, et tous les ingrédients pour préparer la saison 2...



Didier Lassarat, pour la création des Pins de César

Didier, en transformant la demeure familiale en établissement hôtelier de charme, participe à l'attractivité touristique de la commune et à son développement économique, tout en préservant et aménageant un écrin de verdure à Bruneval. Pour Didier Lassarat, le dernier-né de ses établissements ne sera jamais tout à fait comme les autres : c'est César, son arrière-grand-père qui avait acheté ce domaine, fait construire cette grande demeure et fait planter les pins.



Chez Flo, pour le restaurant le plus tendance de la côte

Florence et Gilles ont fait de *La Frite d'or* le restaurant incontournable de la côte d'Albâtre. Qui ne connaît pas cet établissement de renom où il faut désormais réserver plusieurs jours à l'avance pour espérer avoir une table ? La recette de la réussite de cette belle aventure contient plusieurs ingrédients : des patrons amoureux de la cuisine, un panorama incroyable, un service aux petits oignons, beaucoup de travail et un vrai sens de l'accueil.

Naissances

BEN MIMUN Sofiane	16/01/2018
DÉNOYER Théo	27/01/2018
TAUVEL Noa	30/01/2018
LANCE Romane	03/02/2018
RAMEAREZ Giuliana	28/05/2018
LAPLACE Timothée	27/06/2018
GILLOT Gabriel	03/07/2018
MÉRIEULT Louis	17/07/2018
HOULLIER Léna	12/08/2018
JEGOU Tyméo	19/08/2018
DALIDO Laël	25/08/2018
BAUMANN Maho	28/08/2018
PAUL Nathaël	28/08/2018
COIGNET Eléna	14/09/2018
DRUAUX Marley	12/10/2018
BAUMANN Martin	09/11/2018
BOURRÉ Adèle	13/11/2018

Décès

Mme LELANDAIS	
épouse DUSEAUX Suzanne	08/01/2018
M. LESAUVAGE Pierre	29/01/2018
M. RATS Jacques	06/04/2018
M. MAUGENDRE Jean-Claude	14/06/2018
M. EUDIER Christian	05/08/2018
Mme MIGLIACCIO	
épouse PIZZO Rachèla	18/08/2018
M. GUERMEUR Philippe	01/09/2018
Mme ROBERT	
épouse FONTAINE Germaine	07/09/2018
M. DUPRÉ Jean-Pierre René	13/10/2018
M. GRENIER Claude	26/11/2018
Mme DAVID Sophie	
épouse MÉNARD	30/11/2018

Mariages

M. HACHER Stéphane et Mme MORIN Sonia	07/04/2018
M. HAUCHARD Ludovic et Mme TERNON Céline	19/05/2018
M. LE PLAY Fabien et Mme LE FOLL Lise	26/05/2018
M. JÉGOU Guillaume et Mme DAVID Karine	02/06/2018
M. OLIVIER Jérôme et Mme LEMARIE Mélina	18/08/2018
M. LE ROCH Tanguy et Mme GOHON Peggy	25/08/2018
M. LEPILLIER Laurent et Mme HEBERT Amélie	25/08/2018
M. ALLAIN Olivier et Mme FOURÉ Sandrine	08/09/2018
M. DÉVARIEUX Mickaël et Mme FLEURY Armandine	08/09/2018
M. CHEMIN Vincent et Mme GUÉGAN Catherine	22/09/2018
M. BREDEL Guillaume et Mme CARPENTIER Marion	29/09/2018
M. BOUSSARD Romain et Mme PIGEON Florence	20/10/2018

PACS

M. TANGUY Quentin et Mme TIFFAY Sophie	19/01/2018
M. KARBOVIAC Yohann et Mme BARIL Camille	20/01/2018
M. LECOMTE Cédric et Mme EUDELIN Angélique	12/05/2018
M. BEAUFILS Denis et Mme LEFEBVRE Chantal	25/10/2018
M. HARDY Thomas et Mme RODRIGUES Stéphanie	10/11/2018
M. DERIVERY François et Mme BOUCHARD Carole	17/12/2018
M. ALLAIS Brian et Mme FAUVEL Magalie	27/12/2018

Parrainages

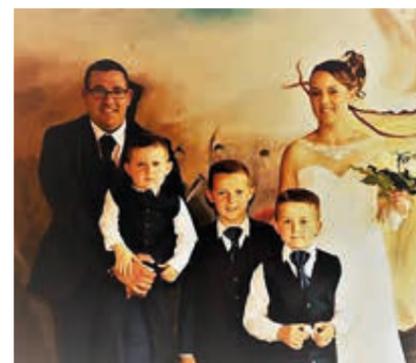
PARÉ Léo	21/04/2018
CANU Maël	30/06/2018
JULIEN Lyhan	21/07/2018
DÉNOYER Théo	28/07/2018
RICHINI Timéïs	18/08/2018
BOUSSARD Jeanne	20/10/2018
BOUSSARD Justin	20/10/2018



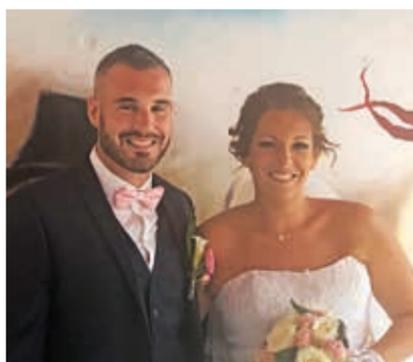
M. HACHER Stéphane
et Mme MORIN Sonia



M. HAUCHARD Ludovic
et Mme TERNON Céline



M. LE PLAY Fabien
et Mme LE FOLL Lise



M. OLIVIER Jérôme
et Mme LEMARIE Mélina



M. LE ROCH Tanguy
et Mme GOHON Peggy



M. LEPILLIER Laurent
et Mme HEBERT Amélie



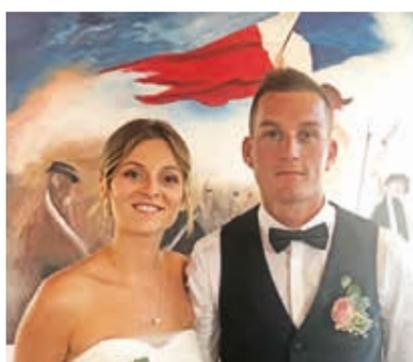
M. ALLAIN Olivier
et Mme FOURÉ Sandrine



M. DÉVARIEUX Mickaël
et Mme FLEURY Armandine



M. CHEMIN Vincent
et Mme GUÉGAN Catherine



M. BREDEL Guillaume
et Mme CARPENTIER Marion



M. BOUSSARD Romain
et Mme PIGEON Florence



PARÉ Léo



JULIEN Lyhan



DÉNOYER Théo



RICHINI Timéïs

AGENDA

JANVIER

VENDREDI 18 JANVIER À 18H
Vœux du Maire.
SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 19 JANVIER À PARTIR DE 16H
Nuit de la lecture.
MÉDIATHÈQUE



MERCREDI 23 JANVIER
Galette des Rois des séniors.
SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 26 JANVIER À 19H30
Soirée orientale Sally Cheer.
SALLE POLYVALENTE



FÉVRIER

JEUDI 7 FÉVRIER
Réunion de Hameau :
Écrépintot et la Morillère.
MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

DIMANCHE 10 FÉVRIER
Vide-grenier A.S.K.A (Karaté).
GYMNASÉ

MARS

SAMEDI 2 MARS À 11H30
Accueil nouveaux habitants
et bébés de l'année.
MAIRIE SALLE DU CONSEIL

À L'IMAGINEARIUM

CONCERTS

SAMEDI 9 FÉVRIER 20H
Red Lezards (rock français).
Réservation par téléphone
conseillée : 06 77 16 94 97

EXPOSITIONS

JANVIER
Philippe Mauger photos animalières
FÉVRIER
Philippe Hotz photos Madagascar
MARS
Dédé Macabée peintures

ET AUSSI ...

CLUB DES AÎNÉS JEUX DE SOCIÉTÉ DE 14H À 20H À L'ESCALE

Dates :
Tous les mardis

DANSE DE BIEN-ÊTRE DE 9H30 À 11H30 À L'ESCALE

Contact : 06 48 21 30 02
Janvier :
Mercredi 23
Février :
Mercredis 6 et 20
Mars :
Mercredis 6 et 20

GYMNASTIQUE SENSORIELLE DE 19H À 20H30 À L'ESCALE

Contact :
mrieant@gmail.com
Janvier :
Tous les jeudis
Février :
Tous les jeudis
Mars :
Tous les jeudis

GYMNASTIQUE DE 9H À 10H, SALLE POLYVALENTE

Dates :
Tous les jeudis
(hors vacances scolaires)

ATELIER QI GONG À L'ESCALE DE 18H45 À 20H15

Contact :
lhuillier@dbmail.com
Janvier :
Lundi 28
Février :
Lundi 25
Mars :
Lundis 11 et 25

ATELIER CŒNOLOGIE À 20H À L'ESCALE

Contact :
th.ephemere@orange.fr
Dates :
Vendredi 25 janvier
Vendredi 8 février
Vendredi 8 mars



MÉMOIRE DE GUERRE, EUROPE DE PAIX Journal d'un enfant de Saint-Jouin, 1914-1918

Exposition tout public,
visible jusqu'au 2 mars
aux heures d'ouverture de
la mairie ou sur rendez-vous
pour les groupes scolaires.

SÉCURITÉ. Les applications au service des habitants.



Alerter et s'informer en temps réel

CentoLive et Dommages Réseaux
Une coupure d'eau, une panne d'électricité sur la commune ? Vous pouvez désormais recevoir toutes ces informations importantes sur votre smartphone ou votre tablette. Pour cela, téléchargez l'application **CentoLive** sur votre mobile, puis ajoutez la commune de Saint-Jouin-Bruneval en favori. Si vous souhaitez recevoir des notifications en cas d'informations importantes, vous devez autoriser la réception de notifications en provenance de CentoLive via les paramètres de votre téléphone mobile.

Signaler une ligne téléphonique endommagée sur la voie publique ? Dans notre région extrêmement ventée, il nous arrive de constater des dégâts sur le réseau téléphonique : câbles tombés à terre, poteaux endommagés, équipements techniques hors service ou vandalisés. Il est désormais possible de signaler facilement un dommage avec l'application **Dommages Réseaux**, accessible sur votre mobile, grâce à une géolocalisation automatique du lieu. Vous serez ensuite informés dans les meilleurs délais de sa prise en compte par les équipes techniques d'Orange.



CentoLive, pour s'informer.



Dommages Réseaux, pour alerter.

Si vous n'êtes pas très à l'aise avec les supports numériques, vous pouvez bien sûr toujours contacter la mairie.



Si vous avez des infos à faire passer, écrivez-nous !
mairie@st-jouin-bruneval.fr

Journal annuel de la commune de Saint-Jouin-Bruneval #35

Directeur de publication : François Auber / Rédacteur en chef : Clydie Renard / Secrétaire de rédaction : Bénédicte Lerat / Comité de rédaction : Virginie Walbrou, Aurélien Paul, Noëlle Leveau, Clydie Renard, Bénédicte Lerat / Relecture, corrections : Virginie Walbrou / Conception graphique et maquette : Samuel Lambert / Impression : imprimerie SNAG & CENTRALE / Crédits photos : Commune de Saint-Jouin-Bruneval, Bernadette Vast / Tirage : 1 500 exemplaires / Secrétariat : 02 35 13 10 10 / Mail : mairie@st-jouin-bruneval.fr

Numéros utiles

POMPIERS.....	18
SAMU	15
POLICE-GENDARMERIE.....	17
Centre antipoison Rouen.....	02 35 88 44 00
ALLO enfance en danger.....	119
TAXI véhicule sanitaire de Saint-Jouin.....	02 35 20 74 66
Cabinet Kinésithérapie St Jouin-Bruneval.....	02 35 27 02 36
Cabinet infirmier Saint-Jouin-Bruneval	
Béatrice FRANÇOIS.....	02 35 55 90 00
Hôpital Monod.....	02 32 73 32 32
Hôpital de l'Estuaire.....	02 52 68 02 02
Maison de justice et de droit Le Havre	02 35 45 32 62
EDF Dépannages urgents.....	0 810 33 376
SERVICE DES EAUX	
Eaux de Normandie (Saint-Léonard) Urgence.....	0 810 884 884
CLINIQUE VÉTÉRINAIRE	
Gonneville-la-Mallet	02 35 20 74 98
CROIX ROUGE CRIQUETOT-L'ESNEVAL	02 35 27 26 44
ASSISTANTE SOCIALE	
Gaëlle FLAMBARD CRIQUETOT	02 35 29 43 23
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00	
Protection Maternelle et Infantile (PMI) CRIQUETOT.....	02 35 29 43 23
Permanence infirmière de 14h à 16h	
Service d'aides ménagères CRIQUETOT	02 35 28 39 91

Rejoignez-nous !
+ de
2300
j'aime
Saint-Jouin-Bruneval